

Compte rendu du Conseil d'Administration du Lundi 27 Novembre 2023 A 9 H 30

PRESENTS :

POLI Véronique, BRETAGNE Roger, BRU Marylène, CAUSERET Jean-Marc, DEBLACHE Chatie, MICAUD Linda, MORILLON Francis, PIERSON Gérard, RIBOTTE Sylvie, LACOURREGE Alberte, ROUANET-LABE Michèle, TRUCHY Jean-Pierre

Etaient excusés : GUERPILLON Dominique, SEURIN Danielle

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte rendu du 20 octobre 2023
- 2 - Démission de Michel TECHENE de la commission d'éthique
- 3 - Réparation du plafond du vestiaire et du toit du bâtiment
- 4 - Licence 3 (bar) du Club
- 5 - Prise électrique sur le parking
- 6 - Tournoi des volailles
- 7 - Tour de table

LA SÉANCE EST OUVERTE À 9 H 30

1 – **Approbation du compte rendu du 20 octobre 2023**

Compte Rendu APPROUVE A L'UNANIMITE

2 – **Démission de Michel TECHENE de la commission d'éthique**

Le Conseil d'Administration prend acte de sa démission.

Il reste 4 membres, la Commission d'Ethique peut fonctionner normalement.

3 – **Réparation du plafond du vestiaire et du toit du bâtiment**

Roger BRETAGNE s'est occupé de ce problème. Un dossier a été ouvert auprès de l'assurance pour recherche de fuite. Ce travail est pris en charge par l'assurance. L'assurance a mandaté un expert : problèmes de feuilles sur le toit et obstruction des bouchons d'évacuation de l'eau.

L'entreprise a établi un devis de 1 002 € pour les réparations.

Roger BRETAGNE va négocier une remise.

L'entreprise propose également un contrat d'entretien du toit à environ 500 € par an, pour une visite.

La durée de vie du toit est de 30 à 40 ans.

Pour le moment, les réparations vont être faites et pour le contrat d'entretien, il faudra en rediscuter. (Entretien 2 fois par an pour le même prix)

4 – **Licence 3 (bar) du Club :**

Après communications téléphoniques avec M. LARROQUET de la Mairie de Pau, Véronique nous informe qu'il faut faire la mutation de la licence 3 (au nom de M. CREANGE) à un nouveau membre du Club. Licence obtenue en février 2011.

Depuis juin 2011, pour détenir cette licence, il faut faire une formation de 5 jours au prix de 400 à 500 €.

Le Bridge Club de Pau Pyrénées est une association et donc n'a pas besoin de licence 3 pour le bar. La licence 2 est suffisante, les adhérents du Club peuvent consommer. En outre, le Club peut organiser 5 soirées festives dans l'année avec une licence provisoire.

La licence 3 peut se vendre 3 000 €, par une annonce au bon coin ou auprès des brasseurs de Pau.

5 – **Prise électrique sur le parking**

Alberte lit le document envoyé par Dominique GUERPILLON.

Pas d'obligation pour le moment.

6 - **Tournoi des volailles**

Le tournoi des volailles aura lieu le Mardi 19 décembre 2023.

Le prix du tournoi est fixé à 10 € plus 1 ticket.

Les lots sont commandés.

7 – **Tour de table**

Avant de donner la parole aux membres du conseil, Véronique nous informe que le Centre Calicéo propose une convention de partenariat avec les BCPP. Le Bridge Club de Pau fait de la publicité pour leur Centre et en échange, celui-ci offre des prix d'abonnement intéressants.

Tout le Conseil est POUR.

Marylène BRU et Michèle ROUANET-LABE nous confirment que l'école de bridge va bien.

Marylène BRU se charge de mettre la licence 3 en vente sur le Bon Coin.

Roger BRETAGNE demande une lettre officielle de M. LARROQUET pour modifier l'exploitant de la licence et les imprimés nécessaires pour la licence 2.

Véronique appelle M. LARROQUET au téléphone et il lui précise qu'il va lui transmettre la photocopie des papiers officiels et les imprimés nécessaires en vue de la mutation à la licence 2. (Droit à 5 événements dans l'année, avec licence temporaire à chaque événement).

Véronique va demander aux bridgeurs de signaler les cartes usagées et elles seront remplacées par des neuves.

Distribution des tickets boissons à la fin des tournois, en vue d'encourager les débutants à participer aux tournois de régularité, le conseil d'administration a décidé, après un vote à main levée, de passer de

4 tickets « récompense » à 8. Soit 2 pour les premiers NS et EO

et 2 pour les avants derniers NS et EO.

Chatie et Linda signalent que la machine de carte bleue utilise beaucoup de rouleaux de papier et les récapitulations ne sont pas faciles à visualiser.

Roger BRETAGNE va convoquer le responsable et évoquer ce problème avec lui.

Gérard PIERSON note que durant les congés de Julia, le ménage du Club n'est pas fait. Parfois après certaines compétitions, le Club n'est pas propre. Il paraît difficile de la remplacer pour quelques jours.

C'est Linda MICAUD qui est prévenue des absences de Julia.

Durant les fêtes de fin d'année, en dehors des jours fériés, le Club sera ouvert en fonction des animateurs disponibles.

Francis MORILLON demande s'il y a des problèmes d'informatique : Pas de problèmes.

Il va voir avec la Fédération Française de Bridge pour remettre les anciens tournois dans la mémoire. (Fichiers écrasés suite au récent problème informatique)

Il va également téléphoner à Sophie en vue de l'organisation du Challenge/2 du 9 décembre 2023.

Véronique rappelle le repas du VENDREDI 15 DECEMBRE 2023 avec le domaine CINQUAU :

Le prix est fixé À 15,00 €.

Demain, réunion à Sarpourenx : Véronique va transmettre les critiques positives ou négatives des bridgeurs envers la Fédération : dotation des PP, prix des tournois en ligne par rapport aux tournois en présentiel etc.

La séance se termine à 11 heures.

Le prochain Conseil aura lieu le MARDI 16 JANVIER 2024 à 9 H 30.

Pau, le 29 Novembre 2023

La Présidente

La Secrétaire

V. POLI

A. LACOURREGE